

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE

Prélèvement	00149152	Commune	COURCELLES
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	mardi 14 janvier 2025 à 10h27
Installation	UDI 000436 - R. DE ST-JULIEN	par	M. ROBUCHON
Point de surveillance	0000000816 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET EVIER CUISINE CHEZ UN PARTICULIER ORIOUX	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	-3,1 °C			
Température de l'eau	8,8 °C		25	
pH	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,05 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D1CVM Code SISE de l'analyse : 00149102 Référence laboratoire : 25011300284101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	10 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,23 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	676 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	26 mg/L	50		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,12 µg/L	0,5		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00149152)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en chlore insuffisante. La teneur en chlore libre doit être supérieure à 0,1 mg/l en tout point du réseau en application du plan vigipirate.

La Rochelle, le 20 janvier 2025
Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT